

**LA PRESERVATION DU MODELE DES OPERATEURS MOBILES ALTERNATIFS
SE DOIT D'ETRE UNE PRIORITE GOUVERNEMENTALE
ET FERA L'OBJET D'UN AVIS DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE**

Paris, le 9 octobre 2012

Alors que le Gouvernement vient d'annoncer l'élaboration prochaine de mesures destinées à « *permettre aux quatre opérateurs de vivre* », suite à l'arrivée de Free Mobile (Le Figaro du 8 octobre 2012), les MVNO rappelle au Gouvernement l'importance des opérateurs alternatifs qui représentent plus de 11% du parc d'abonnés. Cette place a été acquise grâce à des offres innovantes qui répondent à tous les segments des demandes des consommateurs et qui ont été les véritables aiguillons de la concurrence et de la baisse des prix dans la téléphonie mobile, depuis de nombreuses années.

Or, le bouleversement des modèles économiques frappe également de plein fouet les opérateurs MVNO.

En particulier, les conditions tarifaires et techniques offertes par les opérateurs de réseaux ne leur permettent pas de répliquer, dans des conditions de rentabilité minimale, les offres « low cost » lancées par les MNO depuis le début de l'année.

Les MVNO – qui ont créé en France depuis 5 ans près de 3000 emplois, qui rassemblent près de 7,5 millions de clients et qui ont investi plus d'un milliard d'euros depuis leur création – entendent continuer à jouer pleinement leur rôle concurrentiel sur le marché de la téléphonie mobile en France, au bénéfice des consommateurs.

C'est pourquoi Alternative Mobile a saisi début septembre l'Autorité de la Concurrence d'une demande d'avis relative à l'ensemble des contraintes, tarifaires, juridiques et techniques, susceptibles de freiner leur capacité à jouer pleinement leur rôle sur le marché. Cet avis devrait être rendu avant la fin de l'année.

D'ici là, Alternative Mobile en appelle solennellement au Gouvernement pour que les prochaines mesures en cours d'élaboration permettent également aux MVNO de « vivre » sur le marché de la téléphonie mobile, aujourd'hui très tendu.

*Alternative Mobile : Afone, Auchan Télécom, Coriolis Télécom, Lebara,
NRJ Mobile, Omea Télécom, Ortel Mobile, PRIXTEL et Transatel.*

Contact : Jacques Bonifay, Président de l'Association « Alternative Mobile »
Tel. : 06 64 42 22 90
Léonidas Kalogeropoulos, Délégué général de l'Association « Alternative Mobile »
Tel. : 01 53 45 91 91

*Alternative Mobile - 26, rue de l'Université 75007 Paris
Tel. : 01 53 45 91 91 – Fax : 01 53 45 91 92*